

Le Directeur Général des Services

MAIRIE des 6 ^e et 8 ^e Arts	
ARRIVE LE 27/04/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	

Marseille, le

19 AVR. 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements
Villa Bagatelle
125 Rue du Commandant Rolland
13285 MARSEILLE Cedex 08

Gabinet du Maire

Courrier arrivé le 03.05.22

N° 1764/22/65/00199

Vos réf. : PB/AMGR/LC
Nos réf. : DGEPSTS-40475DMS/2022-03-49946
Dossier suivi par : Robin MASSERAN
Tel : 04 95 09 56 89
PJ : Extrait cadastral

Objet : Demande de mise en place de glissières en béton montée Mont Rose 13008 Marseille.

Monsieur le Maire d'Arrondissements,

Par courrier du 28 janvier 2022, vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire, concernant le remplacement du mobilier urbain régulièrement accidenté par des glissières en béton armé, à l'adresse citée en objet.

Après étude, je vous informe que cette demande ne pourra pas recevoir une réponse favorable.

En effet, ainsi que vous pourrez le vérifier sur l'extrait cadastral joint, cette portion de voie est gérée par les services de l'Etat.

Une intervention de la part de la Métropole Aix-Marseille-Provence n'est donc pas envisageable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, l'assurance de mes salutations distinguées.


Eric TAVERNI

